

Évaluer les politiques publiques : l'exemple des politiques agro-environnementales POL 2



Informations

Dates Tout au long de l'année (4h)

Lieu En distanciel sur Moodle

Public Étudiant titulaire d'un diplôme français, étudiant international, personnel de l'enseignement technique agricole, salarié ou demandeur d'emploi, doctorant, chef d'exploitation agricole

L'ingénierie pédagogique-numérique Agnès ROUSSEL (Editrice - VetAgro Sup)
Cécile TREDANIEL (Coordinatrice de projet collaboratif - Ingénieure pour l'enseignement numérique Montpellier Supagro)

Les enseignants Sophie THOYER, Professeure, économie, Institut Agro Montpellier
Pauline LECOLE, Maître de conférences, économie, Institut Agro Montpellier
Avec l'aimable contribution de Marielle BERRIET SOLLIEC, Professeure, économie, Institut Agro Dijon

Lien web



Certification



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

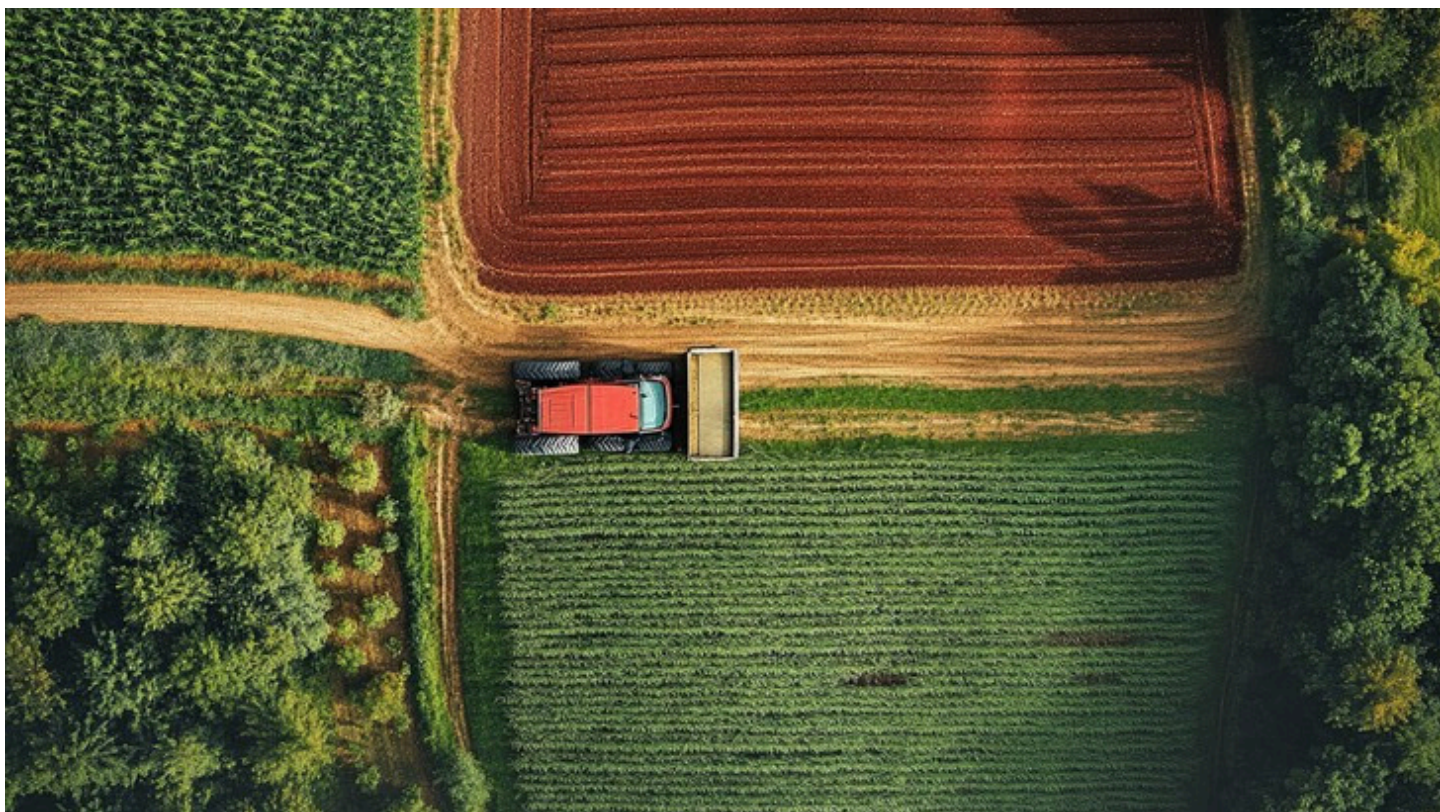
Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr Tél : 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

Ce module présente les méthodes d'évaluation des politiques publiques en s'appuyant sur les exemples de politiques de promotion de l'agro-environnement et de développement de l'agriculture biologique et vise ainsi à professionnaliser les apprenants pour améliorer leur employabilité dans le secteur de la gestion des aides et des politiques publiques.



Objectifs

- Identifier les grands principes de l'évaluation des politiques publiques
- Expérimenter les techniques d'évaluation économique des politiques publiques
- Déterminer les avantages et les limites de ces techniques dans le cas de l'évaluation des politiques agro-environnementales (de la PAC, mais aussi à l'échelle nationale ou des collectivités territoriales)

Contenu et programme

Pourquoi suivre ce module ?

Le module permet de comprendre les questions que pose l'évaluation de politiques publiques et les objectifs que s'assignent l'évaluation en France pour améliorer la pertinence, l'efficacité et l'impact de l'intervention publique.

Il offre une meilleure connaissance du cadre officiel de l'évaluation et présente les différentes étapes de l'évaluation ainsi que les typologies d'évaluation.

Il aborde également les notions de contrefactuel, d'expériences randomisées et les grands principes des techniques quasi-expérimentales.

Il met à disposition des exemples concrets d'évaluation (articles, rapports, etc.).

Le plus du module :

Ce module permet de familiariser les personnels des organisations professionnelles agricoles, des collectivités territoriales ou des institutions publiques nationales aux enjeux et aux techniques d'évaluation et peut ainsi contribuer à améliorer leur employabilité dans le secteur de la gestion des aides / politiques publiques. Il fournit des clés de lecture, d'une part, pour comprendre la préparation et le suivi de l'évaluation, la rédaction d'un cahier des charges pour sélectionner un prestataire externe chargé de l'évaluation, et d'autre part, pour restituer des conclusions de l'évaluation auprès des différentes parties prenantes du programme.

Modalités pédagogiques

Auto-formation en distanciel

Les compétences font l'objet d'une évaluation sommative matérialisée en fin de formation par l'obtention d'un Badge d'or.

- Avoir parcouru toutes les sections / cours du module et suivi l'ensemble des ressources proposées dans chaque section / cours (PTT, vidéos etc ...)
Au fur et à mesure que vous progressez dans le module, le back office comptabilise les ressources que vous avez ouvertes et coche une case sur votre page d'accueil ce qui vous permet aussi de suivre votre progression
Chaque fois que vous achevez une partie du cours (POL2.1 etc ...), si vous avez bien ouvert l'ensemble des ressources, vous recevez un mini-badge intermédiaire de couleur qui atteste de ce suivi
- Avoir réussi le test de validation du module
C'est-à-dire avoir obtenu un score d'au moins 50% de bonnes réponses au test de validation

Modalités d'accompagnement du stagiaire

Modalités pédagogiques : autoformation en distanciel

Modalités d'accompagnement du stagiaire :

- Un pictogramme de % de progression et des badges intermédiaires permettront de suivre votre progression
- Des modalités d'évaluation variées (quizz, serious game, exercices etc.) pour suivre sa progression dans l'acquisition des connaissances
- Un référent administratif

Modalités d'évaluation : en fin de parcours

A noter

Les compétences font l'objet d'une évaluation sommative matérialisée en fin de formation par l'obtention d'un badge d'or numérique ainsi qu'une attestation de suivie de formation.

Une formation proposée en partenariat avec les acteurs suivants :



Conditions d'admission

Le bulletin d'inscription est à compléter et à envoyer à safco-formations-courtes@institut-agro.fr

Tarif

120 € par personne.

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujéti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge Vivéa, agents Cirad ou INRAE, étudiant inscrit dans un établissement hors Institut Agro Montpellier : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)

Étudiant inscrit à l'Institut Agro Montpellier : gratuité (nous consulter)

Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - le 14 janvier 2026